AAPI Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée

Formation continue 2022

LES ENJEUX LIÉS AUX DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION D'UN CORPS DE POLICE POUR UNE PRISE DE DÉCISION CONFORME AUX EXIGENCES DE LA LOI SUR L'ACCÈS ET DES NOUVELLES DISPOSITIONS EN PRP PRÉVUES À LA LOI 25

Formateurs : Mme Aline Pelletier, CRHA, inspectrice retraitée

M. Denis Bérubé, conseiller expert en AIPRP - AAPI

PRÉSENTATION DU CONTENU DE LA FORMATION

Favoriser le maintien d'un juste équilibre entre l'administration de la justice et la sécurité publique et des pratiques transparentes et responsables en accès aux documents et en protection des renseignements personnels

Clientèle visée | Cette formation s'adresse à tous les employés et les gestionnaires d'un corps de police, civils ou policiers, dont les tâches requièrent une connaissance générale des exigences de la Loi sur l'accès ou qui ont un rôle et des responsabilités nécessitant qu'ils soient en mesure de recevoir et de traiter une demande d'accès à un renseignement sensible ou à un document détenu par le corps de police et, le cas échéant, de référer une telle demande au responsable de l'accès désigné par la direction.

Contenu | M. Denis Bérubé présentera les nouvelles dispositions ainsi que les exigences administratives en protection des renseignements personnels (PRP) prévues à la Loi 25[1] et identifiera leurs incidences sur les pratiques et activités policières en matière de protection des renseignements personnels. Par ailleurs, le formateur présentera les enjeux liés aux étapes du cycle de vie des renseignements personnels, entre autres ceux lors de communications sans consentement des personnes concernées. Tout au long de la formation et par des mises en situation, Mme Aline Pelletier intégrera les exigences légales et administratives en accès aux documents et en protection des renseignements personnels en lien avec les activités et réalités opérationnelles des corps de police.

Approche pédagogique | Cette approche est ponctuée d'analyses de cas réels et pertinents aux documents et aux activités opérationnelles d'un corps de police de même qu'aux risques qui peuvent en résulter. Cette approche pratique vise ainsi une application immédiate des notions exposées dans l'exercice des responsabilités de l'employé. Par cette approche, l'employé sera en mesure de distinguer une demande d'information accessible d'une demande d'accès au sens de la Loi sur l'accès et aura une connaissance des nouvelles obligations légales et administratives prévues à la Loi 25.

DIFFUSION PAR VISIOCONFÉRENCE		
2022	Mardi, 29 mars	9 h à 16 h 30

AAPI, 750, côte de la Pente-Douce, bureau 205, Québec (Québec) G1N 2M1 | 418 624-9285

[1] Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels